

■ **AGG Courtage SA**, à Grandvaux, gestion et acquisition de portefeuilles d'assurances (FOSC du 10.12.2002, p. 13). Procuration collective à deux est conférée à Equey Thierry, d'Esmons, à Grandvaux.

Journal no 2663 du 15.03.2004  
(02183704 / CH-550.1.032.223-1)